

« Grand Jeu Casino » en ligne Règlement Complet du jeu

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

La société Passion Beauté dont le siège social est situé au 231 rue La Fontaine, Immeuble Technipôle – Bâtiment B, 94120 Fontenay sous-bois (ci-après « l'Organisateur ») organise un jeu sans obligation d'achat intitulé « Grand Jeu Casino », sur www.passionbeaute.fr du mercredi 16 septembre 2020 au dimanche 04 octobre 2020.

ARTICLE 2 : ACCES ET PERIODE DE JEU

Ce jeu est accessible sur le site www.passionbeaute.fr :

<https://www.passionbeaute.fr/cms/38/grand-jeu-pariez-beaute>

Le jeu se déroule du mercredi 16 septembre 2020 au dimanche 04 octobre 2020 23h59, date et heure française de participation faisant foi.

ARTICLE 3 : COMMUNICATION DU JEU

Le jeu est relayé sur le site www.passionbeaute.fr

ARTICLE 4 : INSCRIPTION ET PARTICIPATION

4.1 La participation au jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur Internet (étiquette, charte de bonne conduite,...) ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux en vigueur en France. Tout litige concernant son interprétation sera tranché souverainement et sans appel par l'Organisateur.

4.2 Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse) uniquement, à l'exclusion de toutes les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du jeu de même que leur famille. Il s'agit notamment du personnel de l'Organisateur et du partenaire.

Pour participer, il est également nécessaire d'avoir un accès personnel à Internet et de disposer d'une adresse électronique valide pendant toute la durée du jeu et, le cas échéant, jusqu'à la remise de la dotation. **L'Organisateur attire l'attention sur le fait qu'aucune dotation ne sera envoyée à une adresse située en dehors de la France métropolitaine ou de la Corse.**

4.3 L'enregistrement des participations s'effectue de façon continue pendant toute la durée du jeu, l'heure de la validation du formulaire en ligne, faisant foi.

Pour participer au jeu, il suffit de (du mercredi 16 septembre 2020 au dimanche 04 octobre 2020 23h59, date et heure française de connexion faisant foi) :

- De se rendre sur la page du jeu sur le site de Passion Beauté :
<https://www.passionbeaute.fr/cms/38/grand-jeu-pariez-beaute>
- Renseigner les champs obligatoires du formulaire
- Valider sa participation au « Grand Jeu Casino » en ligne

Aucun autre moyen de participation ne sera pris en compte.

4.4 Une seule participation, par personne et par foyer (même adresse e-mail et même adresse postale) est autorisée. S'il est constaté qu'un participant a participé à plusieurs reprises au jeu concours, la première sera prise en compte et les autres seront annulées.

4.5 La civilité, le nom et le prénom sous lequel le participant valide son choix vaut pour preuve de son identité. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude de l'identité des participants.

ARTICLE 5 : RESPECT DE L'INTEGRITE DU JEU

Le participant s'interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du jeu et de ce présent règlement.

L'Organisateur se réserve également le droit de disqualifier tout participant qui altère le fonctionnement du jeu ou qui viole les règles officielles du jeu. L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de ce jeu. L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'il ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des formulaires d'inscription, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux formulaires des gagnants potentiels. L'Organisateur se réserve le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent jeu en raison d'événements indépendants de sa volonté. Si pour quelque raison que ce soit, ce jeu ne devait pas se dérouler comme prévu par suite par exemple d'un virus informatique, d'un bug, d'une intervention, ou d'une intrusion extérieure et non autorisée sur le système informatique, d'une fraude y compris l'utilisation d'un robot permettant de multiplier le nombre de participations au jeu, ou d'une défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de l'Organisateur et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue du jeu, l'Organisateur se réserve alors le droit discrétionnaire d'annuler, de modifier ou suspendre le jeu ou encore d'y mettre fin sans délai, sans que le participant ne puisse rechercher sa responsabilité de ce fait.

L'Organisateur pourra décider d'annuler le jeu s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu ou de la détermination des gagnants.

ARTICLE 6 : CONVENTION DE PREUVES

Il est convenu que les données contenues dans les systèmes d'information de l'Organisateur ont force probante quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au jeu organisé par l'Organisateur.

ARTICLE 7 : DESIGNATION DU GAGNANT

Dix-neuf (19) gagnants seront désignés par un tirage au sort effectué par la société Passion Beauté, avant le 30/11/2020.

Si le « magasin e-commerce » est tiré au sort parmi les magasins gagnants du réseau Passion Beauté :

Le premier gagnant tiré au sort gagnera une (1) box weekend « Escale & Jackpot » à Cannes.
Le deuxième gagnant tiré au sort recevra un (1) coffret Yves Saint Laurent Paris.
Le troisième gagnant tiré au sort recevra un (1) coffret Viktor & Rolf Flowerbomb Edition Limitée.

Les autres gagnants recevront un sac rempli de produits de marques.

Si le « magasin e-commerce » n'est pas tiré au sort parmi les magasins gagnants du réseau Passion Beauté :

Le premier gagnant tiré au sort recevra un (1) coffret Yves Saint Laurent Paris.

Le deuxième gagnant tiré au sort recevra un (1) coffret Viktor & Rolf Flowerbomb Edition Limitée.

ARTICLE 8 : DOTATIONS

8.1 Lot 1 : Une box weekend « Escale & Jackpot » à Cannes. Valable selon disponibilités de l'offre. Offre non valable du 01/05/20 au 30/09/20, le 31 décembre et périodes de fermeture et de congrès & festivals. Coffret non échangeable et non remboursable. Une fois remis, le séjour a une validité de 1 an. C'est au gagnant de réserver directement son séjour, dans les conditions mentionnées et fixées dans le coffret cadeau.

Lot 2 : Un (1) coffret Yves Saint Laurent Paris d'une valeur unitaire de quatre-vingt-douze euros (92€) TTC.

Lot 3 : Un (1) coffret Viktor & Rolf Flowerbomb Edition Limitée d'une valeur unitaire de quatre-vingt-dix euros (90€) TTC.

Lot 4 : Trois (3) produits de la marque Payot dans un sachet. Le lot est composé de :

- Une trousse d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Une gommage Gommage Amande Délicieux 25ml d'une valeur unitaire de sept euros (7€) TTC
- Lait Hydra 24 Corps 25ml d'une valeur unitaire de sept euros (7€) TTC
- Crème Glacée 50ml d'une valeur unitaire de quarante-neuf euros (49€) TTC

Lot 5 : Trois (3) produits de la marque Lancôme dans un Totebag. Le lot est composé de :

- Un Totebag Lancôme d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Une Eau de Parfum La Vie Est Belle Intensement 50 ml d'une valeur unitaire de soixante et onze euros (71€) TTC
- Un Advanced Génifique Sérum yeux Light Pearl 20 ml d'une valeur unitaire de soixante-quatre euros (64€) TTC
- Un Lash Revitalizing serum d'une valeur unitaire de quarante-neuf euros (49€) TTC

Lot 6 : Trois (3) produits de la marque Kenzo. Le lot est composé de :

- Une Eau de Parfum Flower By Kenzo 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-dix-huit euros et cinquante centimes (78,50€) TTC
- Une Eau de Parfum Flower By Kenzo Poppy Bouquet 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-dix-neuf euros et cinquante centimes (79,50€) TTC
- Une Eau de Parfum Flower By Kenzo Elixir 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-quatorze (94€) TTC

Lot 7 : Trois (3) produits de la marque Givenchy. Le lot est composé de :

- Une Eau de Parfum L'Interdit 35 ml d'une valeur unitaire de cinquante-huit euros et quatre-vingt-dix centimes (58,90€) TTC
- Un coffret Gentleman d'une valeur unitaire de quatre-vingt quinze euros (95€) TTC
- Un coffret Live Irrésistible d'une valeur unitaire de quatre-vingt-huit euros (88€) TTC

Lot 8 : Trois (3) produits de la marque Yves Saint Laurent dans une pochette. Le lot est composé de :

- Un tote-bag Yves Saint Laurent d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Un Rouge à Lèvres Tatouage Couture Velvet Cream d'une valeur unitaire de trente-six euros (36€) TTC
- Un Mascara Volume Effet Faux Cils Radical d'une valeur unitaire de trente-quatre euros et quatre-vingt-dix centimes (34,90€) TTC
- Une Eau de Parfum Libre Intense 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-dix-huit euros (98€) TTC

Lot 9 : Deux (2) produits de la marque Viktor & Rolf. Le lot est composé de :

- Une Eau de Parfum Flowerbomb Midnight 30 ml d'une valeur unitaire de soixante-et-un euros et quatre-vingt-dix centimes (61,90€) TTC
- Une Eau de Parfum Flowerbomb 100 ml d'une valeur unitaire de cent vingt-six euros (126€) TTC
- Une Eau de Parfum Flowerbomb Bloom 100 ml d'une valeur unitaire de cent huit (108€) TTC

Lot 10 : Trois (3) produits de la marque Algologie dans un Totebag. Le lot est composé de :

- Un grand Tote-bag d'une valeur unitaire de dix euros (10€) TTC
- Un sérum des dunes 30 ml d'une valeur unitaire de quarante euros (40€) TTC
- Une crème des dunes 50 ml d'une valeur unitaire de trente-cinq euros (35€) TTC
- Un exfoliant des dunes 50 ml d'une valeur unitaire de vingt-cinq euros (25€) TTC

Lot 11 : Trois (3) produits de la marque Azzaro. Le lot est composé de :

- Une Eau de Toilette Azzaro Wanted Tonic 50 ml d'une valeur unitaire de cinquante-sept euros et cinquante centimes (57,50€) TTC
- Une Eau de Toilette Chrome Extreme 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-deux euros (62€) TTC
- Une eau de toilette Wanted Girl Tonic 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-six euros et cinquante centimes (66,50€) TTC

Lot 12 : Trois (3) produits de la marque L'Occitane. Le lot est composé de :

- Une trousse L'Occitane d'une valeur unitaire de dix euros (10€) TTC
- Huile en Sérum 30 ml d'une valeur unitaire de cinquante-neuf euros (59€) TTC
- Immortelle Crème Précieuse 50 ml d'une valeur unitaire de cinquante-quatre euros (54€) TTC
- Un Immortelle Reset Yeux 15 ml d'une valeur unitaire de cinquante-quatre euros (54€) TTC

Lot 13 : Trois (3) produits de la marque Clarins. Le lot est composé de :

- Un coffret Mes essentiels hydratation d'une valeur unitaire de cinquante euros (50€) TTC
- Un coffret Mascara Wonder Perfect 4D d'une valeur unitaire de trente-trois euros (33€) TTC
- Un coffret Hello Winter d'une valeur unitaire de vingt-six euros (26€) TTC

Lot 14 : Trois (3) produits de la marque Rochas. Le lot est composé de :

- Une Eau de toilette L'Homme Rochas 60 ml d'une valeur unitaire de soixante-quatre euros (64€) TTC
- Une Eau de Parfum Mademoiselle in Black 50 ml d'une valeur unitaire de cinquante-neuf euros (59€) TTC
- Une Eau de Parfum Eau de Rochas Femme 100 ml d'une valeur unitaire de soixante-quatorze euros (74€) TTC

Lot 15 : Trois (3) produits de la marque Jean Paul Gaultier. Le lot est composé de :

- Une Eau de Parfum SO SCANDAL 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt euros et cinquante centimes (81€) TTC
- Un lait corps SCANDAL 200 ml d'une valeur unitaire de trente-quatre euros (34€) TTC
- Un gel douche SCANDAL 200 ml d'une valeur unitaire de trente-quatre euros (34€) TTC

Lot 16 : Trois (3) produits de la marque Valentino. Le lot est composé de :

- Une Eau de Parfum Born in Roma 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-trois euros (63€) TTC
- Une Eau de Parfum Voce Viva 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-quatre euros (64€) TTC
- Une eau de toilette Born in Roma Uomo 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-dix euros (70€) TTC

Lot 17 : Trois (3) produits de la marque Diesel. Le lot est composé de :

- Une Eau de Toilette Spirit Of the brave 75 ml d'une valeur unitaire de soixante-et-onze euros (71€) TTC
- Une Eau de Toilette Only the brave Street 35 ml d'une valeur unitaire de trente-cinq euros (35€) TTC
- Un gel douche Spirit of the brave 150 ml d'une valeur unitaire de vingt-trois euros (23€) TTC

Lot 18 : Trois (3) produits de la marque Cacharel. Le lot est composé de :

- Une Eau de parfum Yes I Am Purple 50 ml d'une valeur de soixante euros (60€) TTC
- Un lait corps Yes I Am 50 ml d'une valeur unitaire de quarante euros (40€) TTC
- Une Eau de parfum Yes I Am Pink 50 ml d'une valeur unitaire de soixante euros (60€) TTC

Lot 19 : Trois (3) produits de la marque Issey Miyake. Le lot est composé de :

- L'Eau d'Issey Pour Homme Gel Douche 200ml d'une valeur de trente-deux euros (32€) TTC

- Un Parfum Eau D'Issey pour femme 50ml d'une valeur de soixante-dix-huit euros (78€) TTC
- Un Parfum Eau D'issey pour homme 75ML d'une valeur de soixante-dix euros (70€) TTC

Lot 20 : Trois (3) produits de la marque Armani. Le lot est composé de :

- Une Eau de Parfum 50 ml d'une valeur de quatre-vingt sept euros (87€) TTC
- Une Eau de toilette Armani Code Absolu 60 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-douze euros (92€) TTC
- Une Eau de Toilette Aqua Di Gio Profondo 40 ml d'une valeur unitaire de soixante euros (60€) TTC

ARTICLE 9 : MISE EN POSSESSION DE LA DOTATION

Les gagnants seront contactés avant le 30/11/2020 par un e-mail envoyé par L'Organisateur. La dotation sera envoyée aux gagnants, dans un délai de deux (2) mois après la date de clôture du jeu, à l'adresse postale indiquée par les gagnants. Si ces coordonnées sont incomplètes, fausses ou inexploitables, les gagnants perdront le bénéfice de leur dotation.

Si la dotation (qui est systématiquement envoyée par colissimo suivi) est refusée lors de la distribution postale ou n'est pas réclamée au bureau de Poste (en cas d'absence) dans les délais établis par la Poste, le gagnant perdra le bénéfice de sa dotation.

L'Organisateur attire l'attention sur le fait qu'aucune dotation ne sera envoyée à une adresse située en dehors de la France métropolitaine ou de la Corse.

L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de problèmes et/ou de détériorations intervenues pendant le transport ou l'expédition de la dotation. Dans ce cas, la responsabilité du transporteur devra être recherchée directement par les gagnants qui en feront leur affaire sans recours contre l'Organisateur.

Chaque dotation offerte est nominative et non-cessible. Chaque dotation ne peut faire à la demande des gagnants l'objet d'un remboursement en espèces ou d'une contrepartie de quelque nature que ce soit, ni être remplacée par une dotation de nature équivalente. L'Organisateur pourra, si des circonstances indépendantes de sa volonté constitutives de cas de force majeure l'y obligent, remplacer chaque dotation par une dotation de nature et de valeur équivalente.

ARTICLE 10 : LITIGES

Le fait de valider sa participation au formulaire entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toutes interprétations litigieuses du présent règlement ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés par un jury de 3 membres désigné par l'Organisateur. Toute demande concernant l'interprétation du règlement doit parvenir par écrit. Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation du présent règlement qui parviendra chez l'Organisateur plus de 15 jours après la fin du jeu.

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toutes difficultés d'interprétation du présent règlement et tout cas litigieux seront tranchés en dernier ressort par l'Organisateur ou par les tribunaux compétents au regard des lois françaises.

ARTICLE 11 : COMMUNICATION IDENTITE GAGNANTS

Les gagnants autorisent, sauf avis contraire, l'Organisateur à utiliser leurs photos, noms, prénoms, villes et département de résidence dans les messages de communication relatifs au jeu, quel que soit le support de diffusion de l'Organisateur (documents imprimés, presse, affichage, Internet, radio, TV, etc.), en France métropolitaine, pendant trois (3) mois à compter de la date de clôture du jeu, et sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que celui de la dotation gagnée. Etant précisé que pour le support Internet, le territoire est mondial.

ARTICLE 12 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Pour participer au jeu, le participant doit fournir certaines informations le concernant. Ces informations seront récoltées dans le but de pouvoir contacter les gagnants et leur envoyer leur lot.

Ces informations seront sauvegardées et feront l'objet d'un traitement automatisé par La société PASSION BEAUTE située 231 rue La Fontaine, Immeuble Technipôle – Bâtiment B, 94120 Fontenay sous-bois, responsable de traitement des données. Ces informations sont collectées dans le but de pouvoir contacter les gagnants et leur envoyer leur lot. Si le participant y a consenti, Passion Beauté pourra utiliser l'adresse mail ou le numéro de téléphone du participant pour la gestion de la relation commerciale et l'envoi d'offres commerciales ciblées par email et/ou SMS. Le participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'opposition, d'effacement au traitement de ses données personnelles et définir ses directives post-mortem, en joignant une copie de sa pièce d'identité à sa demande :

- auprès du Service Clients de Passion Beauté via un formulaire disponible et accessible en bas du site
- auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de Passion Beauté à l'adresse suivante : dpo@passionbeaute.fr.

À tout moment, le participant peut introduire une réclamation auprès de la CNIL

ARTICLE 13 : RESPONSABILITE

La responsabilité de l'Organisateur est strictement limitée à la délivrance de la dotation effectivement et valablement gagnée.

L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable d'éventuels dysfonctionnements liés au réseau Internet lui-même ou liés à toute intrusion, tentative d'intrusion, fraude, bogue, défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de l'Organisateur et ayant entraîné des défaillances dans l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la gestion du jeu.

L'Organisateur ne saurait notamment être déclaré responsable pour toutes erreurs, omissions, interruptions, effacement, et plus généralement, de la perte de toute donnée de ce fait. L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable de l'encombrement du réseau Internet, de la qualité de l'équipement des internautes, ni de la qualité de leur mode d'accès qui pourraient avoir des répercussions sur le délai d'acheminement des formulaires d'inscription ou sur le temps de connexion nécessaire à la participation. Ainsi, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée si les participations ne sont pas enregistrées, incomplètes, ou impossibles à vérifier.

En participant à ce jeu, chaque participant accepte et s'engage à supporter seul, et garantir totalement l'Organisateur, ses filiales et sociétés mères, employés ainsi que ses agences conseils en communication de ce fait, tous dommages ou pertes occasionnées ou subies par

le participant du fait de la participation à ce jeu ou du fait de la mise en possession de la dotation et de son utilisation, excepté les cas prévus par la loi applicable.

ARTICLE 14 : DEPOT ET COPIE DU PRESENT REGLEMENT

Le règlement est disponible via un lien dans les mentions légales à la fin du formulaire pour participer au jeu.

Toute modification du présent règlement et toute décision de l'Organisateur feront l'objet d'un avenant au présent règlement.

Une copie écrite du règlement est adressée à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande avant la clôture du jeu. Cette demande doit être adressée, par courrier uniquement, à Service Client Passion Beauté, « Grand Jeu Casino », 231 rue La Fontaine, Immeuble Technipôle – Bâtiment B, 94120 Fontenay sous-bois. Timbre de la demande de règlement remboursé sur simple demande écrite conjointe au tarif lent en vigueur (obligatoirement accompagnée du nom, prénom et adresse du participant, de l'intitulé du jeu, et en joignant un Relevé d'Identité Bancaire (ou RIP, ou RICE).